

Adoption de l'accord de
coopération entre Seminole
State College du Florida
College of Engineering et
l'Université Toulouse III – Paul
Sabatier

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 octobre 2016

Délibération 2016/10/CFVU-89

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent l'accord de coopération entre Seminole State College du Florida College of Engineering et l'Université Toulouse III – Paul Sabatier afin d'assurer des enseignements universitaires en vue de l'obtention de Master en Science ou de DU délivrés par l'UPS.



Toulouse le 4 novembre 2016
Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0